

Les habitants de notre pays proviennent de tous les coins du monde et toutes les cultures sont représentées parmi notre population. Mais celle-ci ne vient pas seulement de tous les coins du monde. Elle a également des ouvertures sur tous les coins du monde. Une telle situation présente des avantages particuliers lorsqu'on est un ministre des Affaires extérieures qui s'intéresse au commerce. Parce qu'un pays comme le nôtre a des atouts et une réputation que peu d'autres pays peuvent égaler. Ce qu'il nous faut faire, c'est d'en tirer parti. Il nous faut en tirer parti sur le plan culturel car il est plus facile à des Canadiens, étant donné qu'ils sont originaires d'un pays qui présente plusieurs facettes sur le plan interne, de comprendre la complexité des différences culturelles à l'étranger. Cela nous est naturel parce qu'il nous faut nous comporter dans le monde de la même façon dont nous devons nous comporter à l'intérieur de nos frontières.

Cette caractéristique nous procure également des avantages très réels sur le plan économique. Des avantages dont, je crois, nous n'avons pas suffisamment tiré parti. Le ministère des Affaires extérieures compte un personnel de grande qualité au service de son pays. Ce personnel ne peut tout faire. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est que des citoyens tissent des liens avec d'autres citoyens d'autres parties du monde et y saisissent les occasions qui se présentent. Cela vaut sur le plan commercial, dans le domaine du commerce, tout comme dans d'autres volets de notre politique.

Une des deux tâches qu'il nous faut accomplir par l'intermédiaire d'organismes comme le vôtre - qui établissent un lien entre nos deux pays - et par l'intermédiaire d'autres organisations qui tirent parti de tout ce qui nous unit, c'est de mettre en valeur l'avantage naturel dont nous disposons, à savoir l'avantage, pour le Canada, de compter une population provenant de tant de pays et maintenant des contacts avec tant de pays.

Je vous remercie.